

**Présidence - Cabinet**

N° / Réf. : 17.75 YJ/LL

Tél. : 33 (0)5 49 45 45.33

Fax : 33 (0)5 49 45 30.50

**Conseil d'administration de l'Université de Poitiers du 22 décembre  
Alerte sur les conditions de mise en œuvre de la future loi sur le Plan étudiants**

Le Conseil d'administration apporte son soutien à la démarche du Président de l'Université et des doyens et directeurs concernant les conditions de mise en œuvre de la future loi sur le Plan étudiants.

Les administrateurs de l'Université de Poitiers, conscients et soucieux des enjeux à venir liés aux parcours personnalisés en licence, tiennent à soulever les difficultés quant à sa mise en place. L'établissement qui enregistre depuis 5 ans une hausse de 28% d'étudiants, s'attend à un afflux de dossiers ingérable en raison :

- de l'absence de hiérarchie des vœux des postulants dans la nouvelle plateforme Parcoursup
- de l'absence de moyens financiers nécessaires à cette mise en place
- des délais dans lesquels il est imposé de travailler et de concevoir un outil dont la performance est cruciale pour l'avenir des futurs étudiants.

En conséquence, le Conseil d'administration de l'Université de Poitiers demande :

- -des moyens en personnels en adéquation avec l'évolution démographique et les enjeux du « Plan étudiants » ;
- -des moyens financiers pérennes pour mettre en place les unités d'enseignement adaptées à un premier cycle sur mesure, personnalisé et modulable ;
- -des délais acceptables de mise en place du projet.

Lors de cette session, le budget de l'Université a été adopté.